***mercredi 26 juillet 2023***

**IDENTIFICATION DU PATIENT:**

*Nom, Prénom : pat-152 79 ANS*

***MAMMOGRAPHIE BILATERALE***

**RESULTATS*:***

Seins graisseux hétérogènes type b de l’ACR.

Présence en rétro-aréolaire droit d’une large surdensité de forme irrégulière, à contours mal définis, de densité élevée, siège de quelques calcifications éparses par endroits.

Il s’y associe un épaississement du plan cutané en regard du QII droit, avec rétraction de la plaque aréolo-mamelonnaire.

Image de ganglion intra-mammaire au niveau du QSE du sein gauche, à centre clair, satellite d’une structure vasculaire.

Absence de micro-calcifications groupées en amas ni de désorganisation architecturale.

***Le complément échographique objective :***

Présence en para-aréolaire interne droit d’une formation nodulaire solide de forme irrégulière, aux contours anfractueux, d’échostructure franchement hypoéchogène, mesurée à 14x17 mm, étendue à la plaque aréolo-mamelonnaire, associée à une importante densification péri-lésionnelle, avec épaississement du revêtement cutané, prédominant au niveau des quadrants internes et en rétro-aréolaire.

Absence d’autre lésion nodulaire solide ou kystique à caractère péjoratif notamment au niveau du sein gauche.

Visualisation du ganglion intra-mammaire du QSE gauche, mesuré à 4 mm.

Absence d’ectasie canalaire.

L’examen des creux axillaires objective à droite une adénopathie de forme ovalaire, à grand axe vertical, mesurée à 23x17 mm, d’échostructure franchement hypoéchogène, avec perte de son hile graisseux.

Absence d’adénopathies au niveau du creux axillaire gauche.

**CONCLUSION :**

***Mammographie bilatérale et échographie mammaire en rapport avec une masse para-aréolaire interne droite de sémiologie hautement suspecte s’étendant à la plaque aréolo-mamelonnaire, avec signes de mastite et adénopathie axillaire homolatérale d’allure secondaire : Intérêt d’une micro-biopsie échoguidée.***

***Ganglion intra-mammaire du QSE gauche, sans autre lésion suspecte associée.***

***Examen classé BI-RADS 5 de l'ACR à droite et BI-RADS 2 de l'ACR à gauche.***